



MRC du  
**HAUT-SAINT-LAURENT**

Le 22 avril 2024

***AVIS PUBLIC***

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 17 avril 2024, le règlement n° 343-2024 portant sur la déclaration de compétence de la MRC du Haut-Saint-Laurent relativement à la gestion des matières recyclables pour la collecte et le transport, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, 22 avril 2024

Pierre Caza  
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la municipalité de Canton de Havelock certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9h et 16h le 29<sup>e</sup> jour de Avril 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 29<sup>e</sup> jour de avril 2024.

Directeur(trice) général(e) et  
Greffier(ère)-trésorier(ère)